VILLE D'APT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apt, le 4 novembre 2025

Résidence Saint-Michel

La mairie a trouvé une solution d'hébergement pour les foyers concernés par l'arrêté d'évacuation des immeubles Rosiers 1 et 3 et d'une partie de l'immeuble Les Glaïeuls 3. Une équipe municipale se rend sur place pour informer les habitants.

Identification des besoins
A l'annonce de l'évacuation des immeubles Rosiers 1 et 3 et d'une partie de l'immeuble Les Glaïeuls 3, la mairie d'Apt a invité leurs occupants à remplir un formulaire visant à connaître la composition des foyers, identifier leurs besoins en matière d'hébergement et de relogement, et trouver des solutions adaptées. Il était demandé de renvoyer ce formulaire pour le lundi 3 novembre à 10h00.

Solutions sur mesure
Ce mardi 4 novembre, en fin de matinée, la totalité des habitants avaient renvoyé le formulaire dûment complété ; permettant ainsi aux services municipaux d'établir une correspondance entre les solutions d'hébergement déjà identifiées et les besoins exprimés par les foyers. L'analyse des réponses a permis de mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque situation individuelle en quelques heures.

La mairie d'Apt remercie les propriétaires et professionnels de l'hébergement
La réponse aux besoins des habitants évacués n'aurait pas été possible sans l'entraide des propriétaires privés, des propriétaires d'établissements touristiques et des professionnels de l'hébergement. La Ville d'Apt tient à saluer leur contribution essentielle à la résolution du problème de l'hébergement d'urgence.

Une équipe municipale sur le terrain
Afin d'informer les habitants le plus rapidement possible du fait que chacun bénéficie d'une solution, une équipe municipale s'apprête à les informer de vive voix en se rendant sur place. Le délai d'évacuation étant fixé au jeudi 6 novembre à 16h00, il était essentiel de les rassurer le plus vite possible.
C'est ainsi que dans l'urgence la mairie a réussi à trouver des solutions pour 20 foyers comptant au total 56 personnes, dont 22 enfants.

Pour le maire d'Apt, Véronique Arnaud-Deloy, c'est un soulagement.
« … Comme je m'y étais engagée, personne n'est abandonné ! Je suis soulagée que nous ayons trouvé un hébergement d'urgence pour toutes les familles sans solution. […] Je remercie les agents municipaux mobilisés depuis l'alerte enregistrée par les capteurs de surveillance posés sur les bâtiments. Ils n'ont pas compté leurs heures et n'ont pas hésité à travailler pendant le week-end pour apporter du réconfort aux familles. […] Résoudre une situation aussi grave et délicate en quelques jours à peine était un défi ! Comme quoi, le travail d'équipe, et aussi l'entraide, permettent de surmonter bien des obstacles. »

Immeubles concernés par les arrêtés de mise en sécurité

- Rosiers 1, 2, 3, (Rosiers 2 inoccupé, condamné depuis plusieurs années)
- Hortensias (déjà évacué en 2022)
- Une partie des Glaïeuls 3 (partie exposée au danger représenté par les Hortensias)

En quelques chiffres (Rosiers 1 et 3, une partie des Glaïeuls 3)

- Nombre total d'appartements : 42
- Nombre d'appartements occupés : 32
- Nombre de foyers accompagnés par la mairie : 20
- Nombre de foyers ayant trouvé une solution par eux-mêmes : 12

Point contact pour les habitants de Saint-Michel
Info-saint-michel@apt.fr